Claude Morel

Joseph

Prêtre de l'Oratoire

Entré : 1703

Né à La Chaux (Doubs) , le 1679

Mort à Poligny (Jura) , le 3 janvier 1752

Notes bio-bibliographiques

E. Bonnardet
pr. de l'oratoire

Le Père Claude Joseph Morel

M.M. 607, 4e catalogue, N° 1190 =

Claude Joseph Morel, du diocèse de Besançon, entré à Lyon en 1703

prêtre 17 X 1707 , mort en 1752

MM. 612 , **page** , **N°** 2096 de ma copie

Le confrère Claude Morel

Né à La Chaux, dioc Besançon, 24 ans

Fils de Jean Bte Morel laboureur et Cécile Midol

Humanités

Entré à ~~Paris~~ Lyon le , vêtu le 5 janvier 1703

Pension : † en 1752

M.M. 611, page 43, N° 138 =

Le confrère Claude Joseph Morel, de La Chaux-des-Crotenay (Jura) dioc. Besançon 24 ans, fils de Jean Bte Morel, laboureur et Cécile Midol, 2 ans théol. 1 ans fruit laic, entré Lyon 10 Nov 1702, vêtu 5 janvier 1703, 300# pension
quoiqu'il n'ait pas une grande pénétration d'esprit, il n'est pas sans quelque ouverture pour les sciences. Il a été peu cultivé, mais on espère que les efforts qu'il fera, suppléeront à ce qui lui manque du côté de la nature. Il s'est conduit avec assez de régularité
La taille approche de la gigantesque
Parti 5 octobre 1703, pour étudier en théol. au Mans

T.S.V.P.

Listes des assemblées =

1708	Vendôme	Act	
1711	Grenoble	"	
1714	"		
1717	Poligny		
1720	"		
1723	"		
1726	"	supérieur	
1729	"	"	au moins 35 ans
1732	"		
1733	"		
1736	"	"	
1739	"	"	
1742	"		
1745	"	"	
1746	"	"	
1749	"		

Nécrologe =

Mort à Poligny le 3 janvier 1752

6

Monsieur

J'ay l'honneur de vous presenter icy mes tres humbles devoirs, et de vous dire que Monsieur Gombaut de Baune m'a prié de vous compter á notre decharge envers luy six cent cinquante livres que mr Boyer receveur des deniers du Roy vous donnera de ma part avec une lettre dud. Sr. Gombaut par laquelle il vous marque indubitablement de m'en faire recu et de me remettre le billet ventral par lequel le feu pere

IESVS MARIA
COLLECTION DUP. INGOLD

Maille ancient superieur de cette
maison de l'oratoire avoit contracté
avec luy et qui se trouve à neant
par le moyen de cette somme de 640.tt
une fois payée. Vous aurez la bonté
s'il vous plait, de le donner à mr
Boyer et de croire le respect avec
lequel j'ay l'honneur d'estre

Monsieur

a Poligny le 7e
may 1737.

Vostre tres humble
et tres obeissant
serviteur Morel ptre
supr de l'orat

dallos

Je luy addressé au R. P. superieur de
notre maison de l'oratoire de besançon
qui vous comptera lad somme —